

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 06.120**

L'An deux Mille Six, le 11 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 5 décembre 2006

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 5 décembre 2006

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT  
Mme DAVID-COURTIN représentée par Mme TERRIEN  
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET  
Mme JOLY représentée par M. MERLE  
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER  
M. CHABANEAU représenté par M. BOISNARD  
M. RAYMOND représenté par Mme DOUMECQ

**ABSENTS -EXCUSES** : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

**VOTE** :

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **I – DEPENSES**

#### **Ø Evolution 2007/2006**

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2007 devraient se situer aux alentours de 34.717.000 €, contre 34.233.477 €. au budget primitif 2006, soit une progression globale de 1,41 %.

#### **Ø Remboursement de la dette**

L'annuité de la dette 2007, capital et intérêts confondus, s'élève à 7.420.000 €, contre 7.409.156 €. prévus au budget primitif 2006.

#### **Ø Frais de personnel**

Les frais de personnel, évalués à 14.469.000 €, progressent de 709.000 € par rapport aux dépenses réalisées en 2006. Cette augmentation de 4,9 % se décompose comme suit :

- 1,5 % d'augmentation des traitements
- 1 % au titre du déroulement de carrière du personnel
- 2,4 % au titre de l'augmentation des effectifs de la police municipale et de l'intégration des CEC en fin de contrat dans les services municipaux.

#### **Ø Autres dépenses**

Les dépenses obligatoires seront actualisées sur la base de l'évolution constatée des prix. Les autres dépenses seront maintenues à leur niveau 2006. En ce qui concerne les subventions aux associations, les enveloppes financières correspondantes seront majorées de 2 %.

### **II – RECETTES**

#### **Ø Dotation globale de fonctionnement**

La recette prévisionnelle afférente à la DGF 2007 s'élève à 6.063.000 €, soit une progression de 1 % par rapport à 2006.

#### **Ø Recettes à caractère fiscal**

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

- |   |              |
|---|--------------|
| - taxe additionnelle aux droits de mutation : | 1.350.000 €. |
| - taxe sur l'électricité :                    | 510.000 €.   |

## Ø Casino

Le total des recettes provenant du casino est estimé à 3.299.000 €. Ce total se décompose comme suit :

- prélèvement communal	2.000.000 €.
- reversement par l'Etat d'une partie du prélèvement progressif	780.000 €.
- prélèvement à employer	63.000 €.
- participation à l'effort artistique et culturel	305.000 €.
- loyer	151.000 €.

## Ø Dotations de compensation

Les dotations de compensation s'élèvent à 2.099.965 €. et se décomposent comme suit :

- dotation de compensation T.P. versée par la CDA Royan Atlantique :	1.701.965 €.
- compensation par l'Etat des exonérations sur la fiscalité directe locale :	398.000 €.

## Ø Autres recettes

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

- revenus des immeubles	2.117.000 €.
- produits des services	1.423.000 €.
- remboursement par le CAREL du personnel mis à disposition	830.000 €.
- droits de place sur le domaine public	880.000 €.

## Ø Impôts directs locaux

Pour 2007, l'actualisation des bases est fixée à 1,8 %. L'augmentation de la part communale serait plafonnée à 1 %.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### I – RECETTES

#### Ø Principales recettes

Les principales recettes s'établissent comme suit :

- FCTVA	996.000 €.
- T.L.E.	685.000 €.
- Amendes de police	205.000 €.
- Amortissements	1.716.000 €.

soit un total d'environ 3.602.000 €.

## II – DEPENSES

Il est notamment prévu :

- 11.500.000 €. pour la rénovation du Palais des Congrès et la création d'une salle de théâtre.
- 9.000.000 €. pour le programme voirie et réseaux 2007.
- 3.500.000 €. pour la réalisation d'un bassin de rétention des eaux de pluie au parking « Pourteau de Mons ».
- 3.049.000 €. pour la création à Dunant d'un gymnase de compétition.
- 1.650.000 €. pour la réhabilitation de l'ancien Timy et la création d'une Maison des Sports et de l'Amitié
- 586.000 €. pour les travaux de rénovation et d'embellissement des écoles.
- 540.000 €. pour la rénovation de la façade Ouest de l'Eglise Notre-Dame.

En ce qui concerne le Port, 3.230.000 €. seront affectés à la rénovation des Voûtes du Port, 700.000 € à la création d'une nouvelle station service, et 455.000 € à l'aménagement du Quai des Sabliers.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présente  
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 15 Décembre 2006

Le Maire,  
H. LE GUEUT